



BULLETIN MUNICIPAL 2017

BERCHÈRES SUR VESGRE



SOMMAIRE

▶ LES BERCHÈRES	P. 4-7
▶ ODOMYMIÉ À BERCHÈRES-SUR-VESGRE	P. 8-11
▶ BELLES CARROSSERIES AU VILLAGE	P. 12-15
▶ GÉOCACHING	P. 16-19
▶ AJB	P. 20-21
▶ MANIFESTATIONS	P. 22-25
▶ MÉDIATHÈQUE	P. 26-29
▶ TRAVAUX	P. 30-31
▶ RECENSEMENT 2017	P. 32-33
▶ AGGLO	P. 34-35



MAIRIE

Place de l'Église - 28260 Berchères-sur-Vesgre
Tél. : **02 37 82 08 28**
mairie@bercheres-sur-vesgre.fr
www.bercheres-sur-vesgre.fr

Le secrétariat de mairie est assuré par Léa Demir. Il est ouvert au public :

- le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- le samedi de 9 h à 12 h

Pour tout renseignement sur l'urbanisme, vous pouvez contacter Stéphanie Ismaël au 02 37 65 98 93

- le lundi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
- le samedi des semaines impaires de 9 h à 12 h
- ou urbanisme@bercheres-sur-vesgre.fr

Maire : Pascal Philippot
1^{er} adjoint : Patrick Mouchard (Intercommunalité)
2^e adjoint : Anne Jubault-Bréglér (Finances)
3^e adjoint : Bruno Girault (Urbanisme)

AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)
Tél. : 02 37 51 14 91

Armelle Andrieux vous accueille :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15 h à 17 h 30
Mercredi et samedi : de 9 h 30 à 12 h 00

ÉDITORIAL

Chers amis,

L'année 2016 est maintenant derrière nous ; comme en 2015, elle a eu sa cohorte de drames, de chômage, d'incertitude, d'inquiétude, de sinistres. Bien qu'à moindre conséquence notre commune n'a pas elle non plus été totalement épargnée lors des intempéries du mois de juin, et certains de nos concitoyens ont eu à en subir les conséquences. Il en est de même pour la sécurité des personnes et des biens, et des incivilités que nous subissons en toute impunité.

Comme pour toutes les collectivités nous avons encore eu à subir de nouvelles restrictions de dotation de la part de l'État, qui loin de donner l'exemple, nous inflige, à nous, l'obligation de restreindre les dépenses, tout en reportant sur nos budgets les coûts d'un certain nombre de charges nouvelles qu'il ne veut plus assurer où qu'il nous impose, sans pour cela baisser notre fiscalité.

Malgré ces contraintes, votre conseil a opté pour continuer à améliorer, entretenir, sécuriser notre patrimoine bâti et routier, ainsi que la qualité de notre environnement. Nous savons tous qu'en le laissant se dégrader au fil des ans

outré que cela peut engendrer des risques humains, le coût à terme deviendrait prohibitif. Là aussi malgré les pronostiques des « Cassandres », toujours avides de critiques, une gestion la plus rigoureuse possible, un travail incessant sur les dossiers présentés ont permis d'obtenir les subventions nécessaires pour mener ces projets et permettre ainsi pour la 8^e année consécutive de ne pas augmenter notre fiscalité locale.

Nous souhaitons que cette nouvelle année apporte à nos collectivités une bouffée d'oxygène : moins de contraintes, de normes, une simplification et pour vous et pour nous de ces réglementations administratives pesantes et souvent inutiles qui polluent quotidiennement notre vie.

Nous souhaitons que cette année 2017 soit pour vous tous et vos familles une année où les nuages s'éloignent, et qu'elle vous apporte un peu de chaleur et de sérénité dans votre vie.

Bonne année 2017 à toutes et à tous.
Pascal Philippot, maire



Lorsque vous lancez une recherche sur Internet concernant Berchères, le plus célèbre des moteurs de recherche vous propose invariablement trois noms dans l'ordre ou le désordre : Berchères-sur-Vesgre, Berchères-les-Pierres, Berchères-Saint-Germain.



Mis à part leur référencement numérique, ces trois villages ont plusieurs points communs :

- l'origine de leur nom, qui signifie « pâture à moutons »,
- leur situation géographique, ils sont implantés sur le même département de l'Eure-et-Loir,
- et, nous le découvrirons plus tard, une dernière similitude dans la conclusion de cet article...

Partons à la découverte de nos proches homonymes à travers l'étude de détails des blasons, lesquels ne vont pas manquer de vous ébahir en vous révélant de bien étonnantes surprises.

BERCHÈRES-SAINT-GERMAIN

Commençons par Berchères-Saint-Germain, un village d'environ 800 âmes situé au Nord-Est de Chartres, sur les bords de la nationale 154. Il a la particularité d'être traversé par un projet de canal imaginé sous Louis XIV et aussi d'avoir accueilli sur ses terres un illustre scientifique.

Le canal de l'Eure était un projet pharaonique qui devait consister à dévier les eaux de la rivière à la hauteur de Pontgouin afin d'alimenter les bassins d'agrément du château de Versailles. Devant les difficultés de réalisation, plusieurs projets ont vu le jour afin de s'adapter aux différentes contraintes géologiques et géographiques. C'est l'armée du roi, aidée par la population locale, qui a commencé la construction des ouvrages d'art. Mais ce chantier de la démesure n'a jamais été achevé car les militaires ont été réquisitionnés pour combattre sur les fronts de la guerre contre la ligue de Augsbourg.



La vallée des Larris à la sortie de Berchères-Saint-Germain.

De nombreuses traces de ce chantier existent encore sur le département, dont le spectaculaire aqueduc de Maintenon, mais aussi, ce qui nous intéresse aujourd'hui, l'impressionnant siphon de Berchères-Saint-Germain.

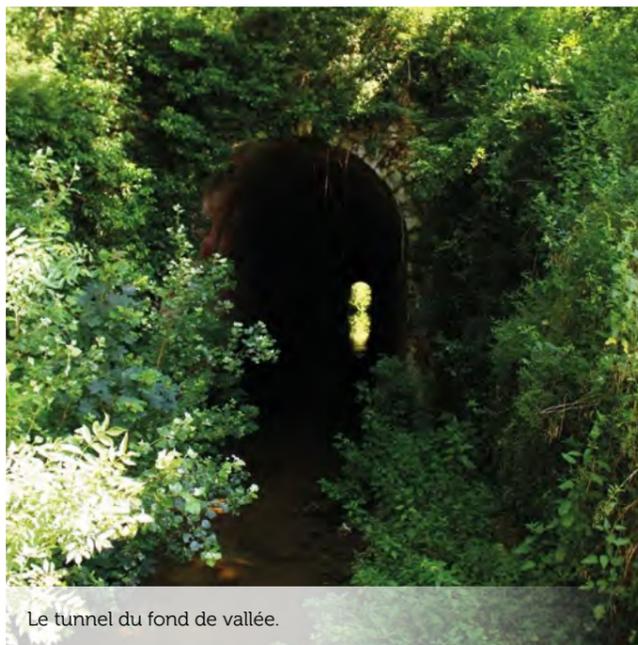
Dans les bois du village, ont été construits deux puits elliptiques en pierres maçonnées, reliés entre eux par une galerie en brique. Cet ouvrage avait pour but de faire traverser au canal la petite vallée des Larris sans avoir recours à un couteux aqueduc. Aussi, sous la galerie de jonction des puits, est aménagé un tunnel, lui aussi en brique, autorisant la circulation dans le fond de la vallée. Le site de ce chantier inachevé est ouvert à la visite et de nombreux panneaux donnent des explications sur le projet.



Entrée du siphon, protégé par des grilles.



Le raccordement en briques maçonnées.



Le tunnel du fond de vallée.



Panneau d'information à l'entrée du site.

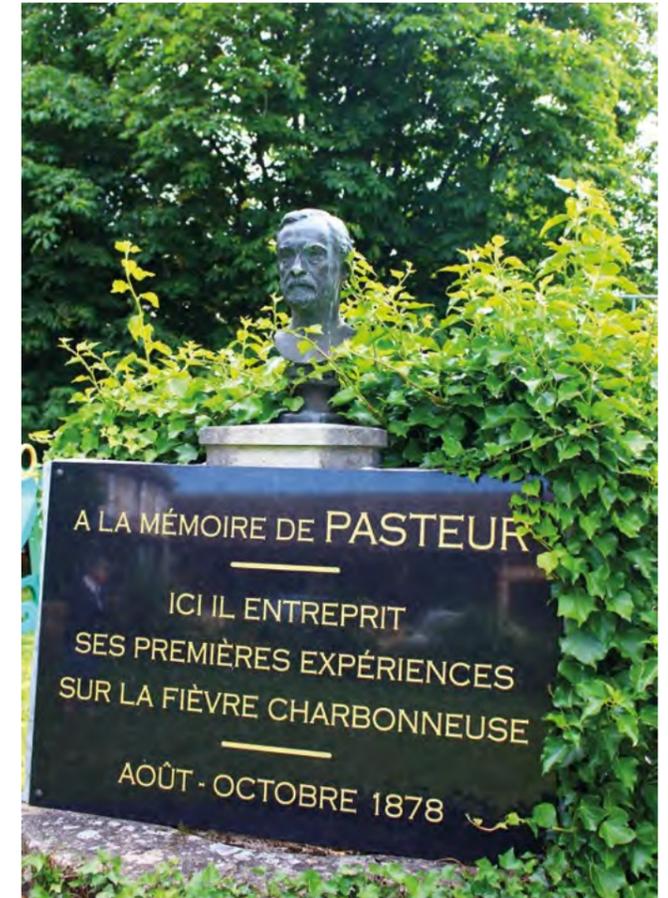
Sur la partie inférieure du blason de Berchères-Saint-Germain, la canalisation frappée d'une fleur de lys, l'emblème royal, rappelle l'existence de cet ouvrage sur la commune.



Mais que signifie la présence d'un mouton au pied d'or sur ce même blason ? Un rappel de l'étymologie de Berchères, oui, mais pas seulement. En effet, au début du XVIII^e siècle un terrible fléau frappe sévèrement les troupeaux d'ovins en Beauce : la maladie du charbon. Débordés par l'ampleur du désastre, les paysans enterraient les cadavres de moutons sur place. On appelait alors ces terres « les champs maudits ». Ne supportant plus cette catastrophe, un vétérinaire de Chartres, Daniel Boutet, fit venir Louis Pasteur pour tenter de comprendre et de résorber cette épidémie. Celui-ci observa les moutons dans la ferme Maunoury à Saint-Germain.

Le scientifique démontra alors que c'était les piqûres de chardons qui poussaient dans les « champs maudits » qui contaminaient, par un processus complexe, les ovins en masse. Il conseilla alors aux paysans d'emmenner les cadavres à l'équarrissage plutôt que de les enterrer sur place. En parallèle, il mit au point un vaccin préventif destiné aux moutons, ce qui permit d'enrayer définitivement cette maladie.

Aujourd'hui une stèle située dans la ferme où ont eu lieu les travaux d'observation de Pasteur, rappelle la découverte fondamentale du chercheur et une place du village porte aussi son nom. L'hommage rendu à Louis Pasteur explique la présence du mouton sur le blason de Berchères-Saint-Germain.



A LA MÉMOIRE DE PASTEUR
 ICI IL ENTREPRIT
 SES PREMIÈRES EXPÉRIENCES
 SUR LA FIÈVRE CHARBONNEUSE
 AOÛT - OCTOBRE 1878



Les hommages rendus à Louis Pasteur.

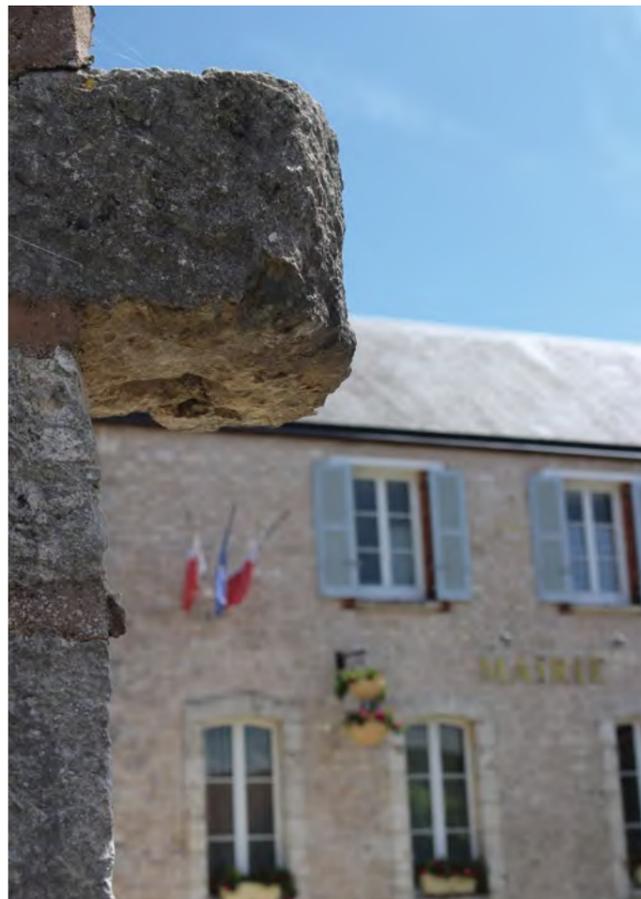
BERCHÈRES-LES-PIERRES

Mettons maintenant le cap au Sud de Chartres pour nous intéresser au village de Berchères-Les-Pierres. Comme son nom l'indique, on note la présence sur cette commune d'une ancienne carrière exploitée dès l'an 1000, dont était extrait un calcaire de belle facture qui a servi à l'élévation du monument emblématique du département : la cathédrale de Chartres. Les habitations et les bâtiments du pittoresque centre du village sont aussi construits avec la roche issue des sols locaux. Le gisement de calcaire n'est plus exploité depuis bien longtemps mais des randonneurs commémorent chaque année, en juin, le travail des carriers et des ouvriers en effectuant à pied le parcours de la cathédrale jusqu'à la carrière.



Utilisation de la pierre de Berchères, la mairie du village, et l'escalier d'une des tours de la cathédrale de Chartres.

Arrêt des activités ne veut pas dire pour autant abandon et désertification des lieux car juste en face de la carrière est implanté le terrain de motocross du village, maintenant propriété de la fédération française de motocyclisme. Ce circuit fut tracé dans les années 50 par un groupe de passionnés et s'est ensuite développé, jusqu'à recevoir en 1981 le grand-prix de France de motocross, comptant pour le championnat du monde. Cette course a été remportée par le jeune belge Éric Geboers qui deviendra par la suite 5 fois champion du monde de la discipline et sportif de l'année en Belgique.



Le jeune Éric Geboers, à Berchères-les-Pierres lors de sa victoire en 1981.

Si ce jour-là le jeune Flamand a fait souffler la tempête sur Berchères-Les-Pierres, c'est peut-être l'éolienne Bollée placée au centre du bourg qui en a profité pour faire tourner ses pales. Ce mécanisme éolien, érigé en 1896 pour limiter une sécheresse qui frappait l'Eure-et-Loir, alimente le lavoir et la mare du village.



Datant de 1885, l'innovation brevetée d'Ernest-Sylvain Bollée en matière d'éolienne consiste à rendre orientable la turbine en fonction du sens du vent, afin d'en optimiser le rendement. Mais aussi et surtout un astucieux système de sécurité empêche les pales de s'emballer en cas de tempête. D'une hauteur d'environ 24 mètres, elle est maintenue au sol grâce à huit haubans métalliques à la manière d'un mât de bateau. Un superbe escalier en colimaçon style art déco mène au mécanisme supérieur pour assurer la maintenance et donne une certaine élégance à l'édifice. La turbine entraîne trois pompes situées au niveau de l'eau. Trois-cent-cinquante exemplaires furent produits et essentiellement installés en France. Quatre-vingts sont encore visibles, dont trois en Eure et Loir. L'éolienne Bollée de Berchères-Les-Pierres ainsi que le lavoir sont classés au titre des monuments historiques depuis 1993.

La cathédrale, la pierre maçonnerie et la turbine sont bien visibles sur le blason et ces symboles rendent hommage aux racines étymologiques du village.



CONCLUSION

La découverte de ces deux autres Berchères est une belle idée de promenade à réaliser entre amis ou en famille et, cerise sur le gâteau, ces deux bourgades étant, en distance, très proches de la nôtre, peu d'euros seront nécessaires pour l'achat du carburant. Puisque que l'on parle de blé, observez sur les trois blasons berchétiens un dernier point commun que nous partageons, la présence de gerbes et d'épis qui rappellent l'importance du monde agricole dans nos trois communes.



- Sources :
- Wikipédia
 - www.bercheres-saint-germain.fr
 - www.berchereslespierres.fr
 - <http://memoire.ciclic.fr/decouvrir/article/grand-angle/motocross-de-bercheres-les-pierres>
 - <http://projetbabel.org/fluvial/Hceau/eure>

Remerciement à la ferme Maria à Berchères-Saint-Germain, pour la fourniture des informations sur les travaux de Louis Pasteur en Eure-et-Loir.

À pied, en voiture, à vélo, à cheval, à trottinette, nous les empruntons, les traversons, les écrivons sur une enveloppe, les cherchons parfois... Selon Victor Hugo, elles sont « le cordon ombilical qui relie l'individu à la société ». Et si nous redécouvriions celles de notre village à travers leur odonyme ?

UN PEU D'HISTOIRE

Les rues, puisque c'est bien d'elles dont il s'agit, ont commencé à être nommées au Moyen-Âge. À cette époque, point d'imagination : une voie porte le nom du lieu qu'elle dessert selon une logique fonctionnelle. C'est ainsi que sont nées en France, les rues ou places de l'Église, Grandes rues, rues du Moulin, rues du Château, rues de l'École, etc., odonymes parmi les plus courants. À partir du XVII^e siècle, sur une idée du duc de Sully, ce sont les personnages politiques, artistes ou notables qui sont mis à l'honneur.

À la Révolution, les valeurs du moment telles que la liberté, l'égalité, la Nation, prennent le dessus, quitte à débaptiser certaines rues. Nous n'en gardons aucune trace à Berchères... À croire que les Révolutionnaires du cru avaient d'autres priorités.

Les grandes batailles qui ponctuent le premier Empire et les généraux qui les mènent donnent de nouvelles idées aux édiles qui baptisent à tout va des places d'Austerlitz, rues Masséna, avenues de Wagram...

Depuis, nous assistons à un joyeux éclectisme de toutes ces tendances historiques. Et Berchères-sur-Vesgre ne déroge pas à la règle. Les cadastres de 1823 montrent que bon nombre de parcelles portaient déjà leur nom actuel. Dans les quartiers récents et périphériques, pour des raisons mnémoniques, on choisit souvent un thème commun pour toutes les rues du quartier, un nom d'arbre par exemple. C'est ainsi que sont nées les impasses des Charmes et des Noisetiers, l'allée des Cytises, la rue du Marronnier, le chemin des Ormes ou de la Forêt.



DES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

Le village compte une place de l'Église, une impasse du Moulin, une rue du Château, de l'École, du Pont, un chemin de l'Orangerie (ainsi nommé en référence à l'Orangerie de Herces, appartenant au domaine de Herces, le château de Berchères), et nulle besoin d'explication pour en comprendre la dénomination.

Pas plus que pour la route de Boissets, de Bû, de Tilly, la rue du Mesnil Simon, de Normandie, de Rouvres ou de la Ville l'Évêque, qui, toutes, indiquent une direction évidente.

DES PERSONNALITÉS MISES À L'HONNEUR

Reprenant une tradition datant du XVII^e siècle, deux artistes ayant séjourné à Berchères ont donné leur nom à une rue chacun :

- Gabriel Gabrio (de son vrai nom Édouard-Gabriel Lelièvre), acteur né à Reims en 1887 et décédé dans la commune en 1946. Entre 1920 et 1943, il a tourné dans 39 films, dont la première version filmée des Misérables. C'est en souvenir du rôle qu'il y incarnait qu'il avait baptisé sa maison « Jean-Valjean ».
- Le mime Marcel Marceau (1923-2007) qui a connu une renommée internationale grâce au personnage de Bip, créé en 1947.

Un bienfaiteur de la commune ayant résidé à Berchères s'est également vu attribuer le nom d'une rue : la rue O'Neil qui va de la Ville l'Évêque à Boissets.

DES TÉMOIGNAGES DE L'ACTIVITÉ DU VILLAGE

Les activités pratiquées à une époque ou à une autre sont fortement représentées à Berchères. Ainsi, l'impasse du Rotoir, tout comme la rue des Champs Filasses, rappellent l'importance de la culture du lin et du chanvre.

Le rautoir était à l'origine une mare nauséabonde qui accueillait le rouissage, c'est-à-dire la séparation entre l'écorce et la filasse (rebut du peignage).

La rue de la Briqueterie indique qu'il existait, au bout de cette voie, une fabrique de matériaux en terre cuite, disparue depuis. Le chemin de la Ferme emmène vers une ancienne ferme, avec sa tour, autrefois pigeonnier seigneurial, seule témoignage encore debout de la richesse passée du bourg.





DES SOUVENIRS D'UN PAYSAGE AUJOURD'HUI PARFOIS MODIFIÉ

Certains odonymes font référence à des éléments du paysage qui ont disparu ou ont été modifiés depuis. C'est le cas de la rue du Puits au Gall. Dans le recueil Berchères-sur-Vesgre et la châtellenie de Herces, coécrit par Raoul Blavat et Pierre Dane, on apprend que la rue aurait été nommée car il existait bien un puits sur le site, lequel puits appartenait à un Breton (gallo désigne vraisemblablement cette provenance) importé au XII^e siècle par les seigneurs de Montfort comme main d'œuvre pour le défrichement ou la construction des charpentes des premières églises. Des « engoulants », des détails architecturaux typiquement bretons, sont d'ailleurs visibles dans les églises de Saint-Lubin et de Saint-Sulpice de la Haye.

Idem pour le passage des Gas, une variante de l'adjectif « gast » qui désignait des friches. Ou encore du carrefour de la Croix Blanche où se dressait une croix dont l'origine remonte au XIX^e siècle, même si un croquis de 1788 en fait déjà mention. Cet ornement a par la suite donné son

nom à un cabaret, étape importante sur la route menant de Houdan à Ivry la Bataille, puis, au XX^e siècle à un restaurant.

La rue des Garennes tient indirectement son nom des lapins. Au Moyen-Âge, en effet, une garenne désignait un bois entouré de murs ou de haies, réservé à la reproduction et à la chasse du petit gibier et plus spécialement de ces petits rongeurs à longues oreilles. L'allée des Grands Clos a été ouverte sur l'emplacement de terrains cultivés et clos, fort probablement de fossés, les séparant de la Vesgre.

Les rues du Chemin Creux, du Chêne Doré, le chemin du Château d'eau ou le passage du Tertre ont également été nommés en référence à ces repères qui ponctuaient ou ponctuent encore l'environnement du village.

DES RÉFÉRENCES À DES ANCÊTRES

À la Ville l'Évêque, on trouve une rue de la Fontaine Richard, probablement en référence au lavoir de la Ville l'Évêque et à un hameau au nord-ouest de celui-ci dont une unique maison appartenait à Berchères, à un certain Richard.

Billy, dont un chemin porte son nom, est le patronyme d'une famille originaire de Billy sur Ourcq en 1438. Jehan de Billy donne ainsi son nom à un petit fief près de Saint-Lubin. Ce chemin marque la limite entre Saint-Lubin et Berchères. La propriété desservie par cette voie est à cheval sur les deux communes, la ferme sur Berchères, le moulin et la grange sur Saint-Lubin. Une situation peu évidente pour les habitants dont le courrier arrive parfois avec deux codes postaux différents ! Les rues du Bois Rouland et du Haut Bois Rouland relèvent sans doute du même principe.

DE L'HISTOIRE À L'HISTOIRE

Retrouver l'histoire d'un odonyme n'est pas toujours chose aisée et les archives départementales n'en gardent pas toujours la trace. Une chose est certaine, pourtant : leur signification témoigne d'une personne, d'une anecdote, d'un élément du paysage... Une jolie Berchérienne a-t-elle, par un soir de printemps, volontairement laissé tomber son mouchoir sur la place qui porte ce nom ? Un groupe de renards a-t-il un petit matin d'automne été piégé par des chasseurs dans la côte du même nom ? Tant de fictions pourraient naître simplement à partir de l'évocation de l'un de ces noms ! N'hésitez pas à laisser aller votre plume si l'imagination vous vient, nous recueillerons avec plaisir, à la bibliothèque, vos écrits sur le sujet.



Amoureux de bel objet, ou tout simplement passionnés de beaux engins, ils sont de plus en plus nombreux et nombreuses à sillonner nos pittoresques routes aux commandes de ces mécaniques d'antan.

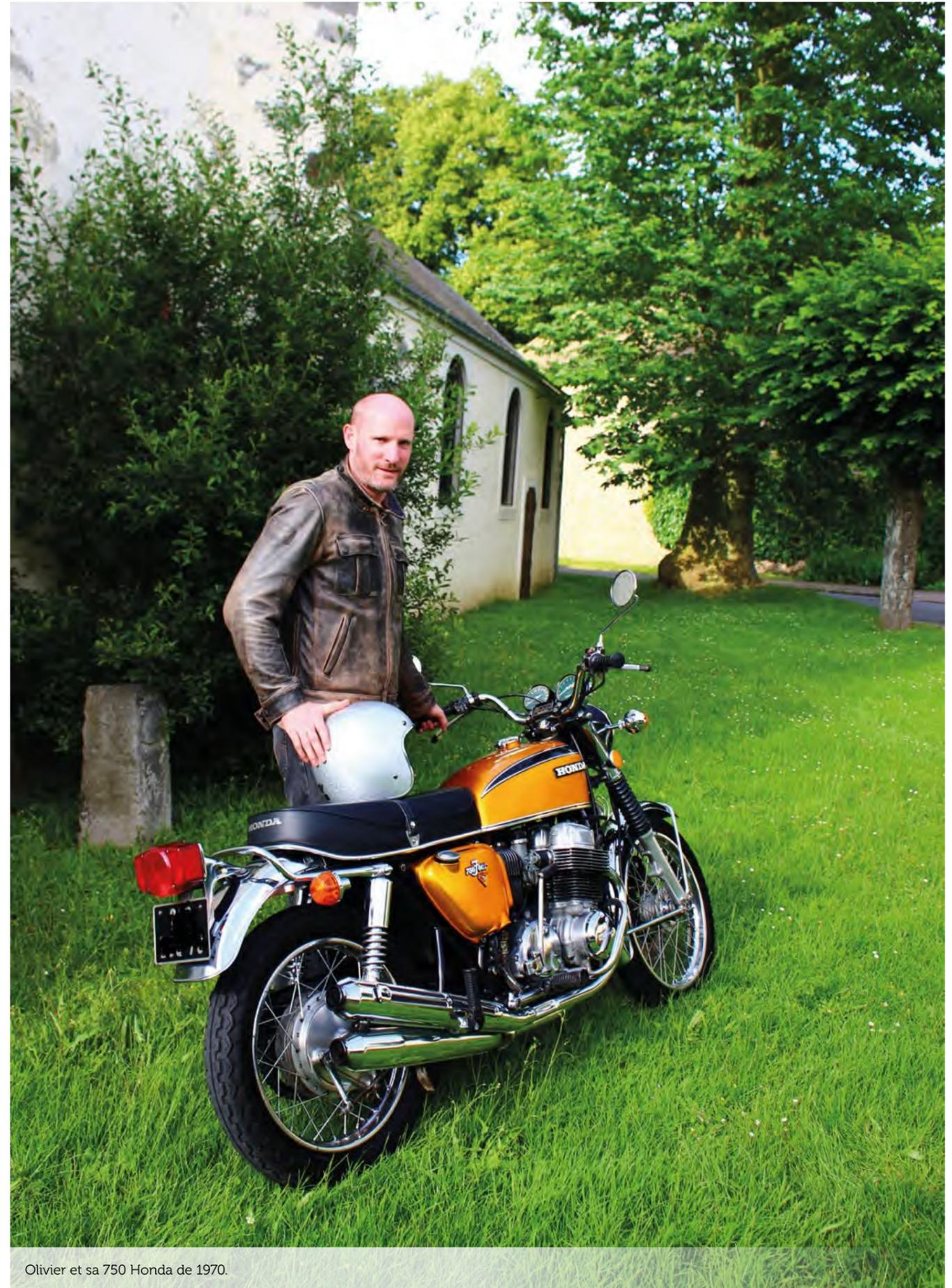
Ce phénomène touche aussi quelques habitants de Berchères, voici sous forme d'album une brève présentation de leurs merveilles motorisées.



Puce et Fenouil et leur Cadillac de 1950.



Georges et sa Citroën Méhari de 1978.



Olivier et sa 750 Honda de 1970.



Lionel et sa Ford Mustang de 1967.



Delphine et Olivier et leur Land-Rover de 1960.



Esther et Manou et leur Alfa Roméo Spider de 1961.



Lyly et Bruno et leur Combi Volkswagen de 1974.



Puce et Fenouil et leur Volvo 544 de 1961.

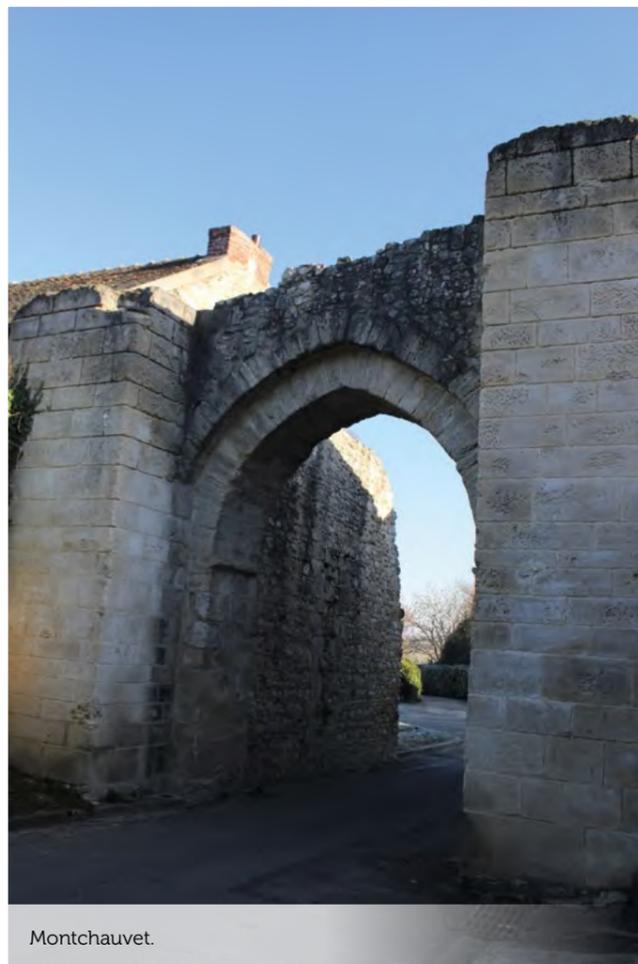


Patrick et Kevin et leur Citroën B14 de 1930.

PLUS DE 200 GÉOCACHES DANS UN RAYON DE 17 KM

Vous aimez vous balader et découvrir des points de vue sympas, visiter des sites culturels et touristiques, mais aussi partir à la recherche de détails inédits, voire d'un trésor déposé là rien que pour des yeux initiés...

Le géocaching est fait pour vous ! Chasse au trésor de niveau mondial, il consiste à rechercher dans la nature ou en ville des contenants, qui sont généralement des boîtes de tailles variées.



Montchauvet.

Créé au tout début des années 2000 aux États-Unis, ce loisir s'est répandu dans plus de 220 pays et remporte un énorme succès partagé par une large communauté de plusieurs millions de « géochercheurs ».

Pour jouer, rien de plus simple. Inscrivez-vous sur le site www.geocaching.com (une inscription basique et gratuite est largement suffisante pour débiter), rendez-vous sur la page « cacher et chercher », entrez votre code postal et cliquez sur « cherchez ». La liste des caches dans un rayon autour de ce code postal s'affiche. Il vous suffit de cliquer sur une cache pour en découvrir le descriptif et transférer ses coordonnées sur votre GPS, l'outil indispensable pour prendre part au jeu.



Boissets.

Certaines caches sont accessibles en milieu urbain par n'importe quel piéton (donc souvent bien cachées...). D'autres nécessitent une randonnée (plus ou moins facile, certes, mais le niveau de difficulté ainsi que la taille de la boîte sont indiqués). Parfois, vous devrez résoudre une énigme afin d'obtenir les coordonnées finales... ou attendre la nuit !

Une fois la cache découverte, vous pouvez choisir de prendre et de laisser un objet dans le contenant (s'il contient des « trésors »). N'oubliez pas d'indiquer votre passage dans le registre (logbook) inclus dans la cache et de replacer cette dernière là où vous l'avez trouvée. De retour chez vous, partagez votre expérience de géochercheur sur le site internet en précisant si vous avez trouvé la cache sans difficulté ou... si vous rentrez bredouille (DNF = did not found – pas trouvé). Surtout, ne dévoilez jamais sur le site où se trouve la cache et ne donnez pas non plus d'indices aux suivants, vous gâchez leur plaisir !

Voilà. Il ne reste plus qu'à attendre la prochaine journée ensoleillée, à rameuter quelques amis (la recherche de la cache est encore plus sympa lorsqu'elle est partagée) et hop ! Sac à dos sur l'épaule, chaussures confortables aux pieds, vous êtes fin prêt(e) à sillonner la campagne. Vous serez surpris(e) d'apprendre qu'autour de Berchères-sur-Vesgre pas moins de 200 géocaches vous attendent dans un rayon de 17 km... Dont une micro boîte juste là, sous vos yeux (enfin, il faut bien la chercher quand même !) dans le lavoir...



Boncourt.

RIEN QUE POUR VOUS, VOICI 17 AUTRES SITES PROCHES QUI POURRAIENT BIEN DEVENIR UN BUT DE PROMENADE DOMINICALE

- L'église de Saint-Ouen
- Le cimetière de Rouvres
- Les gallo-romains de Bû (dans le mur de la première pièce)
- Le lavoir de Saint-Lubin-de-la-Haye
- L'église de Saint-Lubin-de-la-Haye
- L'église de Boissets

- L'étang des Vingtaines à Oulins
- La vallée aux Cailles à Boncourt
- Le château d'Ivry-la-Bataille
- Opération Tonnerre et le château de Diane à Anet
- Le lavoir « La Fontaine » de Gilles
- Le viaduc de Gilles
- L'arsenal d'Ivry-la-Bataille
- L'église Saint-Jacques et Saint-Christophe à Houdan
- Le donjon de Houdan
- Le chêne Sainte-Barbe dans la forêt de Dreux
- Le lavoir de Monchauvet

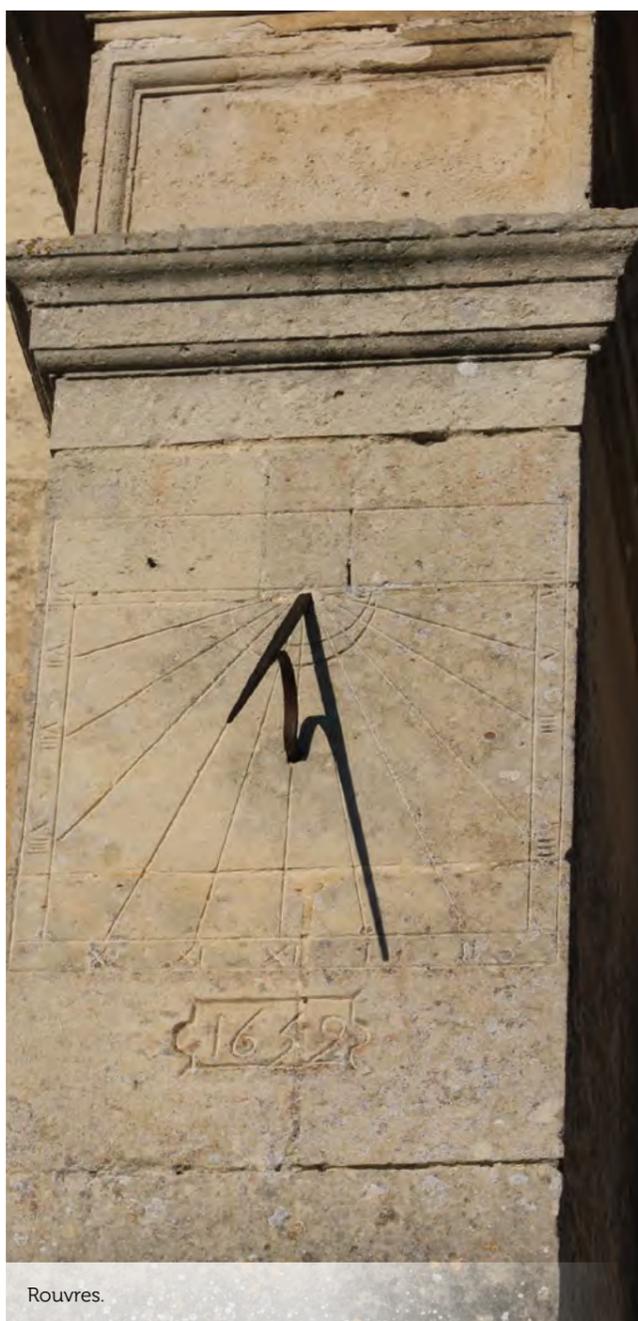


Houdan.

La plupart des caches des environs sont de taille micro, petite ou normale. Parfois, lorsqu'une boîte ressemble à un grand tupperware® plutôt qu'à un tube de cachets effervescents ou à une capsule de film négatif, vous pourrez découvrir un objet voyageur (travel bug) à l'intérieur. Le but est de déplacer cet objet dans une autre cache (parfois même dans un autre pays !) pour répondre ainsi à la demande de celui qui l'a caché. Le dernier que j'ai trouvé portait une étiquette demandant de lui montrer des tortues...



Pavillon de chasse.



Rouvres.



Rouvres.

Petit à petit, vous apprendrez à vous familiariser avec le vocabulaire très particulier employé par les géocacheurs qui, rappelons-le, viennent de tous les coins du monde. L'anglais est adopté par une majorité (le géocaching est né à l'initiative d'un Américain), mais n'est pas une obligation. Le site proposé plus haut vous donne tous les codes faciles pour laisser vos appréciations. Un jour, peut-être, serez-vous le FTF (first to find ou PAT en français, premier à trouver). Voir un créateur de cache pour faire découvrir un lieu qui vous plaît !



Tilly.

Alors, allez-vous encore longtemps rester un « Muggle » (traduction : moldu, inspiré de Harry Potter ! En résumé, un humain non-géocacheur) ?



Saint-Sulpice.



Saint-Lubin.

L'année 2016 était l'année du cinquième anniversaire de la signature du jumelage entre Adelsheim et Berchères-sur-Vesgre.



Remise du drapeau de Berchères à Klaus Gramlich, maire d'Adelsheim.



La stèle réalisée avec une pierre de la Forêt Noire.



Plaque de bronze dont la maquette a été créée par Claude Mellet.

Lors de notre voyage au mois d'octobre, Klaus Gramlich, maire d'Adelsheim, a inauguré une stèle réalisée avec une pierre de la Forêt Noire qu'il a personnellement choisie et une plaque de bronze dont la maquette a été créée par Claude Mellet.

Pascal Philippot, maire de Berchères et Jean-Paul Andrieux, président de l'association ont eu l'honneur de dévoiler la stèle.

La délégation présente a pu participer à la visite d'une ville moyenâgeuse, Rothenburg ob der Tauber, et d'une brasserie traditionnelle.

Le programme des activités de l'association pour l'année 2017 est en cours d'élaboration.



La ville moyenâgeuse de Rothenburg ob der Tauber.



Les participants lors de l'inauguration.



Rothenburg ob der Tauber.

LES RENDEZ-VOUS FESTIFS À BERCHÈRES EN 2017

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

14 janvier

Au château de Herces.

COMMÉMORATIONS

8 mai et 11 novembre

Hommage aux soldats des conflits nationaux.



CLUEDO

13 mai

Enquête policière grandeur nature avec la médiathèque sur le thème du sport au parc multiactivités.



Le Cluedo « Révolution française » en 2016 a rencontré un vif succès.

INAUGURATION DU PARC MULTIACTIVITÉS

20 mai

Et venue de la confrérie...



FÊTE NATIONALE

14 juillet

Avec repas, jeux, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.



FÊTE DE LA VERDURE

10 septembre

Animations et forum des associations



JOURNÉES DU PATRIMOINE

3^e week-end de septembre

REPAS DES AÎNÉS

Octobre (durant la semaine bleue)

Théâtre à Anet.

MARCHÉ DE NOËL

2^e week-end de décembre

Spectacle de Noël pour les enfants.

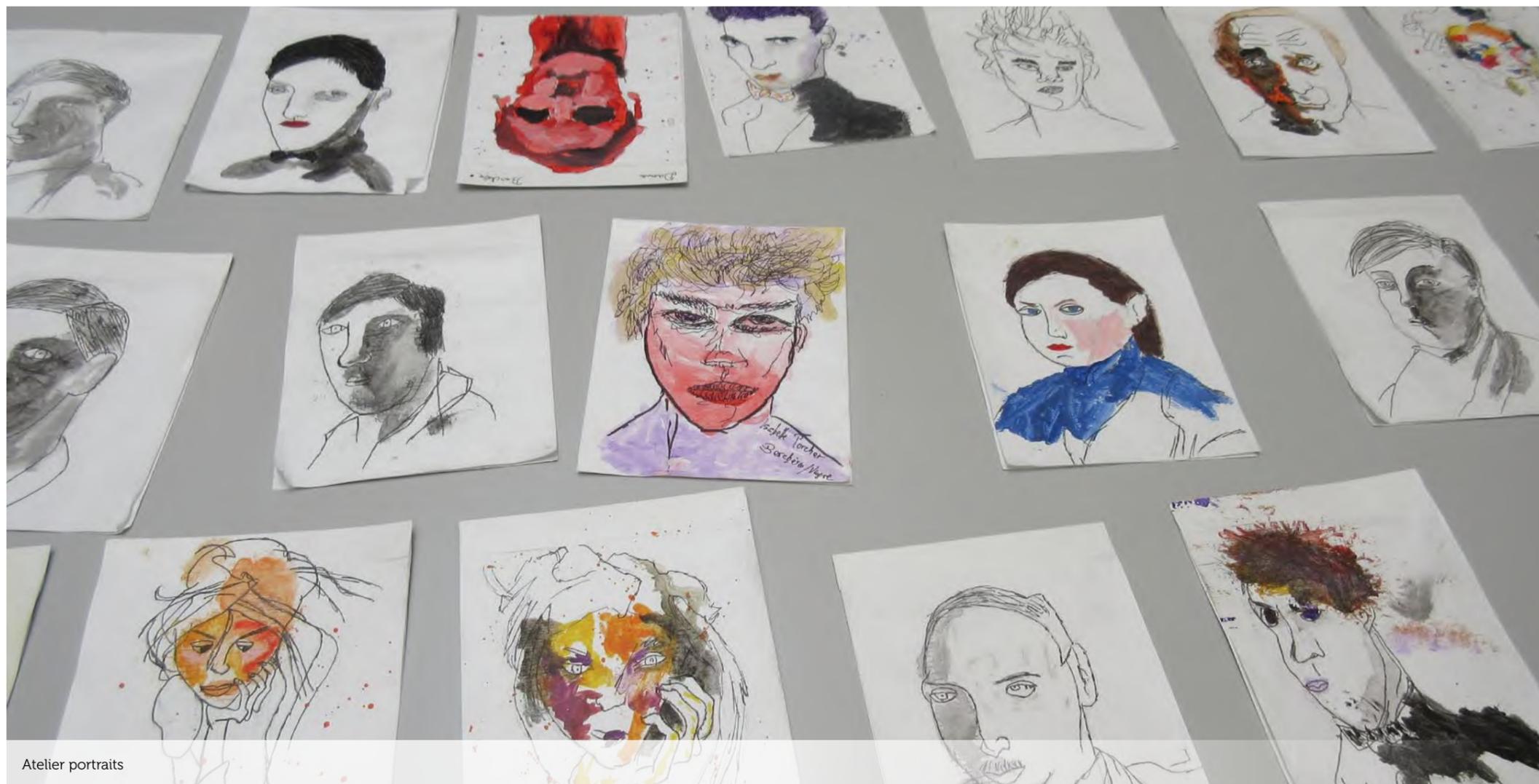
UNE ANNÉE À LA MÉDIATHÈQUE

Vous proposant près de 6000 ouvrages de son fond propre, quelques 350 périodiques, les CD et les livres de la Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir (BDEL), Ghylaine Bretteville, la responsable, et son équipe de bénévoles (Bénédicte, Claudine, Dominique, Emmanuelle, Mélanie, Michèle, Nathalie et Olivier) vous accueillent, hors vacances scolaires :

- le lundi de 16h à 18h
- le mercredi de 15h à 19h
- le vendredi de 16h30 à 18h30
- le samedi de 10h30 à 12h20

Si l'activité première de la médiathèque est le prêt d'ouvrages, de nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année pour le plaisir des grands et des petits. Ghylaine Bretteville vous livre ici les meilleurs moments de l'année, dont quelques uns en images.

- **Les poussins lecteurs** : contes et comptines pour les 0-3 ans (tous les premiers mercredis du mois, hors vacances scolaires).
- **Intervention auprès de l'association des assistantes maternelles Pitchouns'n Co** (un jeudi sur deux).
- **Les P'tits lecteurs**, comité de lecture pour les 7-10 ans (un mercredi tous les deux mois de 15h30 à 16h30).
- **Le club sans nom**, comité de lecture pour ados (le deuxième samedi de chaque mois, hors vacances scolaires).
- **La voix au chapitre**, comité de lecture pour adultes (un vendredi soir tous les deux mois).
- **1000 lectures d'hiver** (accueil d'une lecture proposée par la Région Centre chez une bénévole) le 11 mars 2016 : La route des clameurs d'Ousmane Diarra.
- **Réalisation d'un court-métrage d'animation** (en cours).



Atelier portraits

- **Initiation aux techniques du portrait**, sur le thème de la fratrie : ateliers des 5 et 27 avril, exposition (dans le cadre du Pacte financé par la Région Centre) de portraits du 6 au 15 juin.



Participants de l'atelier portraits

- **Exposition sur les Goncourt** dans leur siècle, du 18 avril au 9 mai + lectorale Le Goncourt pour les nuls le 30 avril.
- **Conférence sur l'Histoire de Briere d'Alain Denizet** et exposition le 27 mai.



Atelier préhistoire

- **Les ateliers préhistoires** avec Christophe Sence le 28 mai (apprendre à faire du feu) et le 17 septembre (les techniques de la chasse et l'utilisation d'un propulseur).



Court-métrage d'animation

- **Enquête policière** grandeur nature sur le thème de la Révolution française, au château de la Tourelle le 28 mai.



Enquête policière

- **Rencontre et atelier avec l'illustratrice Sandrine Kao** le 18 juin.



Rencontre avec Sandrine Kao

- **Ateliers d'écriture** au 1^{er} semestre et lecture spectacle des saynètes de théâtre le 15 octobre par la Compagnie Léquivoque.
- **Ouverture du club de patchwork** en septembre, le mercredi après-midi de 14h à 17h, animé par Christine François.

- **Ouverture des samedis ludiques**, club jeux qui se tient une fois par mois depuis la rentrée scolaire.

- **Atelier créatif** : marque-pages monstrueux le 1^{er} octobre.

- **Je fais mon sac de bibliothèque en couture** (4^e trimestre), avec la participation de Karine Xardel.

- **Heure du conte numérique** (4^e trimestre).

- **Heure du conte à partir de 3 ans** (4^e trimestre).

Depuis 2016, la médiathèque met également à la disposition du public une tablette, en plus de l'ordinateur déjà présent, renforçant ainsi l'offre d'accès au numérique.

RAPPEL

L'adhésion à la médiathèque ne coûte que 10 € par famille de Berchères, pour toute l'année. Elle permet la participation gratuite à l'ensemble des manifestations proposées.

Blog :
bibliotheque-bercheres-sur-vesgre.blogspot.fr

Page Facebook :
[Mediatheque-350171448441559](https://www.facebook.com/Mediatheque-350171448441559)



Marque-pages monstrueux



Qui dit travaux dit : gêne, embarras, nuisances sonores et plus encore... Nous tenons ici à remercier les habitants de Berchères, pour leur patience face à ces tracasseries provisoires, et espérons que ces nouveautés seront appréciées par l'ensemble de la population et des visiteurs.

LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Réfection de la toiture car les pluies centennales du début d'année ont confirmé les désordres dans la toiture des logements communaux : litonnage pourri et tuiles défectueuses étaient la cause d'infiltrations dans l'immeuble.



Logements communaux.

RUE DE LA-VILLE-L'ÉVÊQUE

Mise en sécurité de cette entrée de village, avec la création d'une voie piétonne et le renforcement de l'éclairage public.



Rue de La-Ville-l'Évêque.

LE BASSIN RUE DE L'ÉCOLE

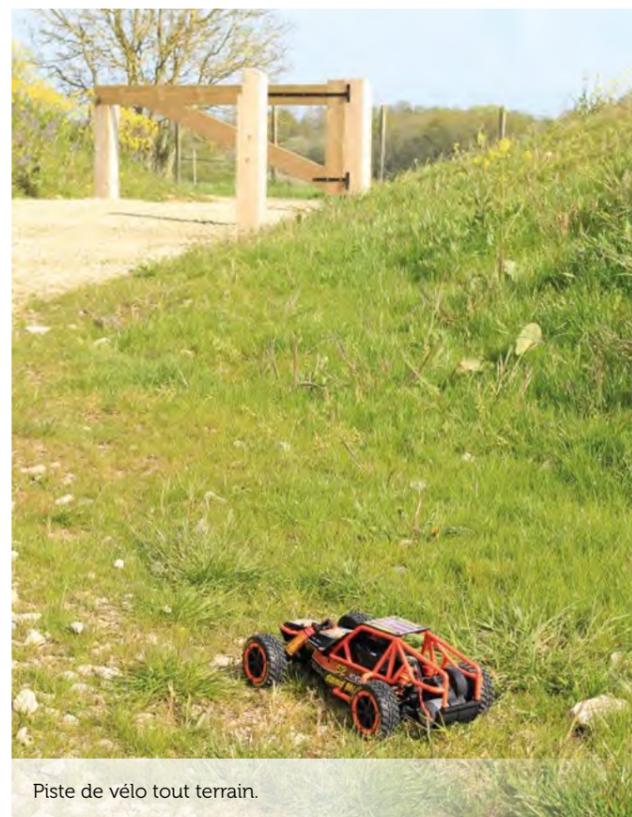
Un curage et un approfondissement du bassin rue de l'école se sont révélés indispensables pour pouvoir améliorer la réception des eaux pluviales lors de fortes précipitations et se libérer définitivement de la servitude d'écoulement à travers une propriété riveraine.



Rue de l'École.

LE PARC

Pour éviter que les gens du voyage ne viennent camper sur ces lieux inadaptés et soulager les riverains de nombreuses nuisances, une deuxième et dernière tranche de travaux d'aménagements a été réalisée avec l'implantation d'arbres pour donner de l'ombre l'été, de tables et de bancs pour se reposer après l'effort physique suivi d'une cure de jouvence pour les installations existantes, comme la rénovation d'un des cours de tennis, la création du nouveau terrain multisports et d'une petite piste de vélo tout terrain.



Piste de vélo tout terrain.



Terrain multisports.

LA RUE DE L'ÉGLISE

Au fil du temps d'énormes nids de poules se sont formés sur cette chaussée très fréquentée, les nombreuses « rustines » ne suffisant plus à combler les trous ! Alors un surfacage, et un changement de revêtement se sont avérés obligatoires. Aussi l'intersection du restaurant a été reprofilée pour faciliter la giration du bus scolaire.



Rue de l'Église avant.



Rue de l'Église après.

Tous ces travaux ont été réalisés en collaboration technique avec le Département et l'Architecte des Bâtiments de France, et aussi, grâce à une participation financière substantielle de la part de la Région et du Conseil départemental.

La commune de Berchères-sur-Vesgre est concernée par le recensement en 2017.

À QUOI ÇA SERT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune, de laquelle découle directement la participation de l'État au budget local à travers la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Ainsi, la connaissance précise de la répartition de la population sur l'ensemble du territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires, déterminer les moyens de transport à développer, etc.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

Compte tenu de sa population, la mairie a recruté deux agents recenseurs qui se présenteront chez vous entre le 19 janvier et le 18 février 2017. Ces agents, Christine François et Jean-Paul Andrieux, sont porteurs d'une carte tricolore avec photo que vous êtes en droit de leur demander. Ils vous déposeront chez vous les documents à remplir, soit sous format papier (éventuellement avec leur aide), soit directement en ligne par internet sur le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr> (puis clic sur le bouton « accéder au questionnaire en ligne »).

Il vous suffit ensuite de vous laisser guider par le questionnaire en le remplissant de la façon la plus complète possible.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour éviter un double comptage. Lors du traitement des questionnaires, toutefois, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés ni conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont le coordonnateur communal et les deux agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET, C'EST PLUS PRATIQUE !

Pour les personnes recensées, le recensement en ligne représente un gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur et remplissage rapide. La confidentialité est totale puisque personne n'a accès au questionnaire hormis l'Insee.

Pour l'agent recenseur, un seul passage suffit. Il est de plus informé directement par un SMS de l'Insee deux fois par jour des logements recensés via internet. Le contrôle des papiers est minimisé.

Pour la commune, le coût du recensement s'en trouve réduit (une partie de l'indemnisation des agents recenseurs est calculée au nombre de bulletins papier remplis). La collecte est plus rapide et permet un suivi en temps réel. La saisie des résultats par le coordonnateur communal est moins sujet à erreurs.

Pour tous, le choix du recensement par internet assure des réponses de qualité, un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement, un gain de temps et une confidentialité assurée à 100 %.

COMMENT CONNAÎTRE LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ?

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Les communes de moins de 10000 habitants sont recensées en totalité tous les cinq ans. Le dernier recensement à Berchères date effectivement de 2012. Les communes de 10000 habitants et plus sont recensées à hauteur de 8 % chaque année. Compte tenu de la masse d'informations que cela représente pour l'Insee, les résultats ne sont évidemment disponibles avant plusieurs années. Ainsi, nous connaissons début janvier 2017 les chiffres extrapolés au 1^{er} janvier 2014. Les chiffres définitifs du recensement 2017 seront connus début janvier 2020, même si des estimations sont communiquées bien avant cette date aux collectivités.

DES QUESTIONS ?

En cas de questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie qui vous mettra en relation soit avec l'agent recenseur de votre secteur, soit avec le coordonnateur communal, soit avec le superviseur selon votre demande.



AGGLO DU PAYS DE DREUX : RETOUR SUR 2016



L'Eco Logis accueille chaque année de nombreux groupes d'enfants



L'Agglo sensibilise à la réduction des déchets

En 2016, la sensibilisation des habitants de l'Agglo et la réduction des déchets étaient encore au cœur des missions des ambassadeurs du tri.

Cela s'est traduit par des visites du Centre de Tri Natriel et des animations à l'Eco'logis. Des interventions en classe et animations lors de divers événements (Vernouillet plage, campus d'été, Naturalies, Troc Nature, la Semaine du développement durable) ont également rythmé l'année.



Les travaux à Ste Ève en 2016



L'Agglo préserve les ressources du territoire

Le grand chantier d'assainissement collectif, lancé dans l'agglomération en 2013, s'est achevé, en 2016, par les quartiers Sainte-Ève, Hoche, Hauts et Bas-Buissons à Dreux, dans la Grand-rue et la Rue Hérauld à Tréon, ainsi qu'à St Rémy-sur-Avre, à Ezy-sur-Eure et à Bérou-la-Mulotière.

D'importants travaux de modernisation des réseaux d'assainissement ont également été réalisés dans le secteur Marceau - Nuisement - Ferry - Delescluze, à la jonction des villes de Dreux et de Vernouillet.

L'insertion professionnelle au cœur des chantiers

L'Agglo du Pays de Dreux a reçu le prix 2016 du « donneur d'ordre le plus innovant » lors du « Tapis rouge aux acteurs de la clause sociale dans les marchés publics ».

Un nouveau stockeur de boues à la station d'épuration de Dreux

Après un an de travaux, ce bâtiment, de 5 casiers couverts, est terminé. Il permet de stocker 7 500 m³

de boues et de répondre aux normes imposées sur la durée de stockage minimale de 9 mois en continu par an, avant épandage.

Le projet d'Agriculture Biologique à Vert-en-Drouais s'est concrétisé par l'installation, sur 37,3 hectares, de 2 exploitants : un maraîcher et un éleveur de vaches Bretonnes Pie-Noire.

Les diagnostics agricoles, réalisés par l'Agglo sur les BAC¹ de Vernouillet et de Vert-en-Drouais, en partenariat avec Eau de Paris, la CA28² et l'AESN³, permettent d'apporter une vision globale des pratiques agricoles, d'identifier les points forts et les points faibles des exploitations vis-à-vis de la protection de la ressource en eau et de mieux les informer.

Animation/Sensibilisation 15 classes de primaire, soit 374 élèves ont été sensibilisés à la protection de l'eau.

1. Bassin d'Alimentation de Captage
2. Chambre d'Agriculture 28
3. Agence de l'Eau Seine-Normandie



La friche de la gare de Dreux



L'Agglo, moteur de l'économie

Les friches industrielles

L'Agglo du Pays de Dreux réaménage des sites industriels abandonnés. Il s'agit d'un réservoir de projets au fort potentiel et d'une véritable opportunité foncière pour les besoins de développement économique, de logements et de commerces dans les communes.

Des managers territoriaux

Suite à la mise en place du nouveau Schéma de l'offre économique, quatre managers territoriaux ont pour mission d'assurer le lien entre l'Agglo et l'ensemble des entreprises et des acteurs impliqués dans l'activité économique locale pour les accompagner et les soutenir dans leurs difficultés ou dans leurs projets.



www.dreux-agglomeration.fr



RETROUVEZ L'AGGLO DU PAYS DE DREUX ET SES SERVICES SUR LES RESEAUX SOCIAUX

En 2016, l'Agglo du Pays de Dreux a maintenu et amélioré ses services sans pour autant augmenter les taux d'imposition, qui demeurent équivalents ou souvent inférieurs à ceux des territoires voisins. Voici, un bilan non-exhaustif des principales actions menées au cours de cette année 2016.



De nouveaux bus plus modernes et fonctionnels



L'Agglo de toutes les mobilités



De nouveaux services transports

L'Agglo du Pays de Dreux gère le transport scolaire de près de 6 000 élèves ainsi que le transport de plus d'un million de voyageurs sur ses lignes de transport urbaines et interurbaines.

Pour répondre encore mieux aux besoins des usagers, de nouveaux bus ont été mis en service. Cette année a permis de préparer de nombreuses nouveautés qui seront opérationnelles en 2017 : extension du réseau, augmentation des fréquences de passage des bus, mise en place d'une navette de centre-ville... Un nouveau service de Transport À la Demande étendu à toutes les communes vient compléter cette offre.

Pôle Gare : une nouvelle gare routière et une agence Agglo Mobilités

Les travaux de réaménagement du Pôle Gare de Dreux sont entrés dans une nouvelle phase en juin 2016 avec la mise en chantier d'une nouvelle gare routière. Prévue

pour une ouverture début 2017, cette nouvelle gare routière répondra mieux aux nouveaux besoins de mobilité des usagers.

Parallèlement, une nouvelle agence d'accueil nommée Agglo Mobilités a vu le jour pour la vente des tickets Transbeauce et Linead. Elle permet également aux visiteurs d'être informés sur toutes les offres et solutions de mobilité dans notre Agglo.

Le parking de Marchezais-Broué

Après la réfection du parking de la gare de Marchezais-Broué, les usagers ont retrouvé leurs places de stationnement en mai 2016.

La rénovation complète du parking, menée par l'Agglo du Pays de Dreux, a permis de proposer un stationnement sûr et confortable aux usagers de la gare. Il comporte 169 places de stationnement, dont 5 pour les personnes à mobilité réduite et les véhicules électriques, ainsi qu'un garage pour les deux-roues. La gestion du stationnement a été confiée à la société « QPark ».



L'Agglo veille au développement durable

L'Agglo préserve ses espaces naturels

En janvier 2016, la commune d'Oulins et le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire ont signé un « bail emphytéotique » de 40 ans pour la protection de 6,13 hectares sur les Côtes de Boncourt.

Au printemps 2016, la commune du Boullay-Mivoye a entrepris la réalisation d'un Inventaire de la Biodiversité Communal qui vise à recenser et localiser les habitats, la faune et la flore afin de protéger et gérer durablement les espaces et la biodiversité menacée. Le Boullay-Mivoye a rejoint les autres communes de l'Agglo qui se sont engagées dans un projet IBC, telles que Vernouillet, Saint-Lubin-des-Joncherets, Garancières-en-Drouais et Anet.

Projet de « Maison des espaces naturels sensibles »

Mi-2016, les premiers travaux en vue de la création d'une « Maison des espaces naturels sensibles » ont débuté. Cet été, l'Aquaparc, ancienne ferme devenue restaurant, a été détruit afin de laisser place à cette Maison dédiée à l'accueil, à l'information et à la sensibilisation sur les sujets de l'environnement.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local de l'Habitat (PLH)

Après un état des lieux du territoire réalisé en 2015, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale s'est poursuivie en 2016 par la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). La procédure d'adoption du SCoT s'achèvera au printemps 2017 avec le Document d'orientations et d'objectifs et le Plan Local de l'Habitat qui, pour sa part, a déjà fait l'objet de réunions publiques, et a été arrêté en novembre 2016.

L'Agglo, au plus près de ses habitants

L'année 2016 a vu la création de nouveaux outils de communication numérique : Site internet du développement économique, Portail familles, nouveau site de l'office de tourisme, Portail emploi... Ils ont pour objectif de faciliter l'utilisation des services au quotidien.

L'Agglo cultive votre imaginaire

L'Odyssée a fêté ses 10 ans

En mars 2016, l'Odyssée célébrait son 10^{ème} anniversaire. Ce bâtiment abritant le Conservatoire et la Médiathèque de l'Agglo a fêté dignement cet événement avec un spectacle Jeune Public, une foire aux livres, des rendez-vous inédits, des contes, de l'histoire locale, des concerts...



D 1474

BERCHÈRES
- SUR - VESGRE